



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM JONZAC, 23 AVENUE VICTOR HUGO 17500 JONZAC déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M Moquet Quentin, représentant de la société 47 sadi carnot S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe EN FORMATION 7 RUE FELIX FAURE 17500 JONZAC, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M Moquet Quentin	100	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

15519 39094 21329802 83

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 septembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Thibaut Héricotte
Conseiller clientèle professionnelle
06 98 80 74 14

JST14

Lu et approuvé
[Signature]

CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE JONZAC

Société Coopérative de Crédit à Capital
Variable et à Responsabilité Limitée
RCS SAINTES 308949098

Intermédiaire d'assurance affilié à
La FFAO n° ORIAS : 07 027 974

23 Avenue Victor Hugo
17500 JONZAC

Tel. 05 46 48 14 91 - Fax 05 46 48 34 64